Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 059-215903758-20260305-2026_HB_1382-DE

MARCHIENNES
Ville de toutes les passions.
C.C.A.S
Centre communal d'action sociale

Objet : Affectation des Résultats 2025

Vu le certificat de reprise anticipée de l'année 2025 certifié exact par Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable d'Orchies en date du 12/02/2026 permettant la reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent avant le vote du Compte Financier Unique.
Madame la Vice- Présidente, Catherine Kopec, expose le résultat de l'exercice 2025 :

DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :

Total des dépenses de fonctionnement 2025	59 069,67 €
Total des recettes de fonctionnement 2025	47 663,21 €
Résultat de fonctionnement 2025	– 11 406,46 €
Résultat de fonctionnement reporté N -1 (002)	26 586,85 €
Résultat cumulé de la clôture de fonctionnement 2025	15 180,39 €

DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Total des dépenses d'investissement 2025	20 569,20 €
Total des recettes d'investissement 2025	715,29 €
Résultat d'investissement 2025	-19 853,91, €
Reporté N -1 (001)	51 402,13, €
Résultat de clôture d'investissement 2025	31 548,22 €

RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2025 :

Restes à réaliser en dépenses :	0,00 €
Restes à réaliser en recettes :	0,00 €
Solde restes à réaliser :	0,00 €

Résultat d'investissement définitif : 31 548,22 €

Madame la Vice-Présidente propose l'affectation suivante :

Affectation du résultat 2025 : 15 180,39 € soit :
Affectation en réserves R 1068 en investissement : 0.00 €
Report en exploitation R 002 : 15 180,39 €
Report R 001 : 31 548,22 €

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 059-215903758-20260305-2026_HB_1382-DE

MARCHIENNES
Ville de toutes les passions.
C.C.A.S
Centre communal d'action sociale

Délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARCHIENNES

Séance 5 mars 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Qui ont donné procuration : 5
Présents : 9
Qui ont pris part au vote : 14

Date d'affichage : 20/02/2026
Date de convocation : 20/02/2026

L'an Deux Mil vingt-six le 5 mars à 18 heures 00 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Marchiennes s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent MARTINEZ.

Etaient présents : Laurent Martinez, Catherine KOPEC, Nöella BOURDAUDHUI, Michel FRAPPART, Sylvie LESSELINGUE, Cathy NOTOT-GOS, Régis NOTOT, Jocelyn OGER, Sylvie ROUSSELLE.

Ont donné procuration : Marie-Chantal CABESTAING à Catherine KOPEC, Jacqueline CRETEUR à Régis NOTOT, Bernadette DEHAENE à Laurent MARTINEZ, Martine DELZENNE à Sylvie ROUSSELLE, Frédérique FERREIRA à Cathy-NOTOT-GOS

Absente : Elizabeth DESMETTRE

délibération : 2/2026
Objet : Affectation des résultats 2025

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de statuer sur l'affectation du Résultat de la section de fonctionnement et d'investissement 2025, en application de l'instruction budgétaire et comptable M57.

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Total des dépenses de fonctionnement 2025	59 069,67 €	
Total des recettes de fonctionnement 2025	47 663,21 €	
Résultat de fonctionnement	- 11 406,46 €	
Résultat reporté N-1 (002)	26 586,85 €	
Résultat de la clôture de fonctionnement 2025	15 180,39 €	

RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Total des dépenses d'investissement 2025	20 569,20 €	
Total des recettes d'investissement 2025	715,29 €	
Résultat d'investissement 2025	-19 853,91 €	
Résultat reporté N-1 (002)	51 402,13 €	
Résultat de la clôture d'investissement 2025	31 548,22 €	

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de proposer les affectations suivantes :

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 059-215903758-20260305-2026_HB_1382-DE

MARCHIENNES
Ville de toutes les passions.
C.C.A.S
Centre communal d'action sociale

Affectation du résultat 2025 : 15 180,39 € soit :
Affectation en réserves R 1068 en investissement : 0,00 €
Report en exploitation R 002 : 15 180,39 €
Report R 001 : 31 548,22 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 : d'approuver la proposition d'affectation des résultats sus-indiqués,

Article 2 : d'autoriser M. le Président ou son représentant à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote du Conseil d'Administration : Unanimité ☒ Majorité ☐

Pour : 14 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et ans que dessus

Pour extrait conforme,
Le Président du C.C.A.S,
Laurent MARTINEZ

MAIRIE DE MARCHIENNES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
59870

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 059-215903758-20260305-2026_HB_1382-DE